



# Programme de formation

## Accompagnement à l'élaboration du rapport social unique (RSU) pour la FPH

17/11/2023

Prix INTER : à partir de 0,00 € net de TVA

Durée : 5 jours soit 35 heures

Public : directeur d'établissement de la fonction publique hospitalière, directeur/responsable des ressources humaines d'un établissement de la fonction publique hospitalière, cadre en charge de la gestion administrative.

Prérequis : être en charge du pilotage ou de l'organisation de l'élaboration du rapport social unique dans un établissement de la fonction publique hospitalière.

### Objectifs :

- comprendre la portée du rapport social unique
- définir une stratégie définitionnelle de sa politique générale et des objectifs facultatifs
- définir une organisation de collectes de l'information statistique
- définir une exploitation du RSU et de la BDS dans sa gestion stratégique et opérationnelle
- garantir le cadre général du secret statistique

### Programme :

Pour rappel, l'arrêté du 28 avril 2022 fixant pour la fonction publique hospitalière la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales fixe 10 groupes d'indicateurs regroupant 171 indicateurs obligatoires pour tous ou facultatifs pour les établissements de moins de 300 agents qui sont, pour nombre d'entre eux, ventilés selon les critères de répartition et des croisements.

#### Jour 1

Rappel du cadre législatif et réglementaire propre à la structure ;  
Rappel du cadre général du secret statistique ;  
Élaboration de la BDS de la structure ;  
Atelier du 1er groupe d'indicateurs.

#### Jour 2

Validation des travaux de l'atelier du 1er groupe d'indicateurs ;  
Atelier des 2ème, 3ème, 4ème et 5ème groupes d'indicateurs.

#### Jour 3

Validation des travaux de l'atelier des 2ème, 3ème, 4ème et des 5ème groupes d'indicateurs ;

### CUMEO

# Programme de formation

Atelier des 6ème et 7ème groupes d'indicateurs.

## Jour 4

Validation des travaux de l'atelier 6ème et 7ème groupe d'indicateurs ;  
Atelier des 8ème, 9ème et 10ème groupe d'indicateurs.

## Jour 5

Validation des travaux de l'atelier des 8ème, 9ème et 10ème groupe d'indicateurs ;  
Passage de la BDS au RSU.

### Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

### Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;  
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, travail en ateliers de préparation et d'élaboration entrecoupés de périodes de saisie et de complétude en interne ;  
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, conseils.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

### Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection  
Espace de stockage extranet des stagiaires : espace d'échanges, document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

### Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h.  
Inscription après avis du responsable de formation.  
L'évaluation se fera tout au long de la formation.  
Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition.